

Les +

- **SECURISATION DE L'EMPLOI** : nos équipes (gestionnaires paie, responsable RH, conseillers emploi-formation, conseillers en insertion professionnelle) suivent régulièrement des formations et disposent d'une veille juridique et sociale quotidienne.
- **COMMUNICATION** : structures tiers, nous faisons le lien entre le professionnel et les dirigeants bénévoles, ce qui permet parfois d'éviter les conflits.
- **CADRE SECURISE** : le statut de salarié permet d'avoir accès à une protection sociale étendue, ce qui n'est pas le cas pour d'autres formes d'emploi (régime de la micro-entreprise par exemple)
- **SERVICE CIVIQUE** : PSL, structure d'intermédiation, peut faire bénéficier de cet agrément à l'ensemble de ses adhérents pour accueillir un volontaire dans leur association.

LA FORCE DE NOTRE RESEAU EN CHIFFRES

25 000
Emplois gérés

14 000
Clubs, associations, et
collectivités adhérentes

10 000
Offres d'emplois
centralisées

450
Conseillers répartis sur
l'ensemble des territoires

Acteurs engagés de l'Economie Sociale et Solidaire, les associations PSL s'engagent auprès des associations pour générer des emplois de qualité à long terme.

Profession Sport & Loisirs
gironde@profession-sport-loisirs.fr
06.24.39.98.69



profession
sport & loisirs

Gironde

Profession Sport et Loisirs

La solution RH pour une expérience
positive de l'emploi



profession
sport & loisirs

5 SERVICES POUR DES EMPLOIS DE QUALITE



PLATEFORME D'EMPLOI Offre/Demande en partenariat avec France Travail

Vous recherchez un candidat ou un emploi dans le domaine associatif, sportif, socioculturel ?

LESPORTRECRUTE.FR
ANIMERMONMETIERS.FR

Plus de 10 000 offres d'emplois sont collectées chaque année auprès des associations et des entreprises membres de notre réseau.

PSL accompagne les employeurs dans la définition des compétences nécessaires et :

- recherche les candidats qualifiés ou souhaitant se former (alternance) correspondant aux besoins,
- vérifie les prérogatives des candidats
- met en relation les candidats et les associations



MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

L'emploi partagé

PSL crée des emplois pérennes et stables en salariant des professionnels pour les mettre à disposition auprès des adhérents.



PSL propose la **mise à disposition de personnels qualifiés en fonction des besoins** des clubs (centres de loisirs, collectivités...) sur des postes d'éducateur sportif, animateur socioculturel, gestionnaire administratif, chargé de communication.

En additionnant plusieurs missions au sein d'un seul contrat de travail, notre groupement d'employeurs apporte sécurité et protection sociale aux salariés, tout en allégeant la charge administrative et en assurant la fonction RH pour les structures adhérentes au service.

Notre leitmotiv : accompagner nos salariés dans leur évolution professionnelle et veiller au développement de leurs compétences tout au long de leur carrière.

PSL offre des possibilités de mutualisation étendues (interdisciplinaire, secteur socioculturel, touristique, sport-santé, sport-insertion...).



PAIE ET GESTION SOCIALE

Tranquilité, simplicité, proximité



PSL accompagne les associations employeuses en prenant en charge la gestion salariale des emplois.

Au delà de la paie, nos adhérents bénéficient d'un accompagnement sur les spécificités de leur convention collective (Sport ou Eclat), d'une veille juridique et de conseils en ressources humaines (partenariat Ellipse Avocats)



INSERTION

Favoriser l'insertion des talents de demain

Des parcours et un accompagnement sur-mesure.



Le GEIQ Sport et Animation prend totalement en charge l'ensemble des tâches administratives afférentes à l'apprenti mis à disposition. Les salariés en contrat d'alternance **bénéficient d'un accompagnement socio-professionnel renforcé afin de lever les freins périphériques à l'emploi.**

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Vous avez besoin de conseils en ressources humaines et/ou de soutien à la vie associative ?

Bénéficiez d'un accompagnement d'experts de l'emploi et de la vie associative. Conseils en ressources humaines aux employeurs associatifs (droit du travail, conventionnel, réglementation sur l'encadrement des activités).

